

**Centre Permanent d'Initiatives
Pour l'Environnement des Pays Creusois**

**16, Rue Alexandre Guillon
23000 GUERET**

***RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

*EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
Ce rapport comporte 13 pages*

**CABINET JEAN BONNET
CJB AUDIT**

3, Allée Van Dyck 87000 LIMOGES - TEL. : 05.55.43.16.70 - FAX : 05.55.43.28.60

**Association Centre Permanent d'initiatives pour l'environnement
C.P.I.E. des Pays Creusois**

Siège social : 16, Rue Alexandre Guillon – 23000 GUERET

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - C.P.I.E. des Pays Creusois , tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification des appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels se composent de trois parties :

- Le Bilan CPIE DES PAYS CREUSOIS au 31 Décembre 2008
- Le compte de résultat CPIE DES PAYS CREUSOIS pour l'exercice du 1^{er} janvier 2008 au 31 Décembre 2008.
- L'annexe

Ces documents résument l'ensemble des opérations de l'association.

Les comptes annuels, joints au présent rapport, proposés à votre approbation totalisent :

• au Bilan	206 993 €
• au Compte de résultat	
Total des produits	351 227 €
Total des charges	380 159 €

L'excédent des charges sur les produits est de **28 931 €**

2- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

▶ Principes et règles Comptables

- La note 1.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables.
Dans le cadre de notre appréciation des règles, méthodes et principes comptables suivis par votre association, nous avons constaté le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

▶ Estimations significatives

- Nous avons vérifié les méthodes comptables d'enregistrement, de l'engagement, du suivi et de l'évaluation des subventions d'exploitation ainsi que la correcte application de leur utilisation dans le cadre de l'objet de votre association.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

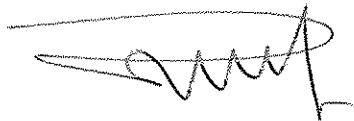
3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 1

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jean BONNET – CJB AUDIT



Jean BONNET

Bilan

Association
ASS CPIE DES PAYS CREUSOIS

Au : 31/12/2008

* Mission Comptes annuels-Voir le rapport de l'Expert Comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2007
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	34 882	32 990	1 891	2 750
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Total	34 882	32 990	1 891	2 750	
Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat.out.industriels	6 659	6 639	2 020	4 239
	Autres immobilisations corporelles	46 464	32 190	14 273	21 641
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Total	53 123	36 830	16 293	25 881	
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total					
Total	88 006	69 821	18 184	28 632	
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnement.				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Total					
Actif circulant	Avances et acptes versés sur commandes				
	Créances usagers et comptes rattachés	520		520	
	Autres créances	122 446	18 425	104 021	87 370
	Total	122 966	18 425	104 541	87 370
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	84 166		84 166	91 087
	Charges constatées d'avance (4)	100		100	
Total	207 233	18 425	188 808	178 457	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion Actif					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	295 239	88 246	206 993	207 090	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Bilan

ASS CPIE DES PAYS CREUSOIS

Au : 31/12/2008

EUR

* Mission Comptes annuels-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	21 889	1 889
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	75 000	
	Report à nouveau	37 549	25 655
	Résultat de l'exercice	-28 931	106 893
Fonds associatifs Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	3 856	7 543
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total	I	109 363	141 982
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	15 433	
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total	II	15 433	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 028	9 227
	Emprunts et dettes financières divers (3)	8	13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		520
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 888	5 458
	Dettes fiscales et sociales	55 475	38 859
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	11 795	11 029	
Total	III	82 196	65 107
Ecart de conversion passif	IV		
Total du passif	(I+II+III+IV)	206 993	207 090
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
Engagements donnés	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur legs acceptés		
	Autres		

Compte de résultat

ASS CPIE DES PAYS CREUSOIS

Période de l'exercice 01/01/2008 31/12/2008 * Mission Comptes annuels
Période de l'exercice précédent 01/01/2007 31/12/2007 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	19 169	14 063
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation))	19 169	14 063
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	234 513	231 634
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	83 144	84 512
	Cotisations	9 330	10 374
	Autres produits (1)		
Total des produits d'exploitation I		346 158	340 584
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	10 806	12 948
	Autres achats et charges externes (2)	41 145	40 281
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 548	7 794
	Salaires et traitements	210 517	187 861
	Charges sociales	61 496	33 176
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions	14 346	19 058
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant : provisions	18 425	4 427
	- pour risques et charges : provisions	15 433	
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	0	0
	Total des charges d'exploitation II		379 719
Résultat d'exploitation (I-II)		-33 561	35 035
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 332	1 324
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers V		1 332	1 324
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	414	144
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		414	144
Résultat financier (V-VI)		917	1 179
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		-32 643	36 215
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS CPIE DES PAYS CREUSOIS

Période de l'exercice 01/01/2008 31/12/2008 * Mission Comptes annuels
Période de l'exercice précédent 01/01/2007 31/12/2007 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50	56 508
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 686	14 229
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	3 736	70 738
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25	60
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	25	60
Résultat exceptionnel VII-VIII		3 711	70 678
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les sociétés			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Total des produits I-III (VII+XI) XIII		351 227	412 646
Total des charges II-IV (VIII+X+XII) XIV		380 159	305 753
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-28 931	106 893
Evaluation des Contributions volontaires en nature			
Produits		4 816	4 828
Bénévolat		4 816	4 828
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges		4 816	4 828
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole		4 816	4 828

Comptabilité tenue en euros



Sommaire

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Evénements principaux de l'exercice	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Bilan actif	4
2.1.1	Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	4
2.1.2	Immobilisations corporelles. Mouvements principaux	4
2.1.3	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	5
2.2	Bilan passif	5
2.2.1	Valeur de Patrimoine Intégré	5
2.2.2	Subvention d'investissement	5
2.3	Ventilation du chiffre d'affaires et des aides	6
2.4	Ventilation de l'effectif au 31/12/2008	6

Certifié par le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jean BOUQUIN
Le Commissaire aux Comptes
Jean BOUQUIN

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Suite à un contrôle URSSAF, une provision pour risques et charges pour 15 433€ a été constaté.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Certifié révisé et
Cabinet Jean BODIN
Le Commissaire aux Comptes
Jean BONNET

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1, 2 et 3 ans

2.1.2 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest. directs	Crédit-bail.
Matériel	1 184.04	
Matériel de bureau et informatique	2 715.38	
TOTAL	3 899.42	

A compter du 1^{er} janvier 2005, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les durées d'usage fiscale ont été retenues comme durées réelles d'utilisation dans la mesure où l'association entre dans le champ des mesures de simplification des PME (et ASSOCIATIONS) pour ses biens non décomposables.

2.1.3 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	1, 2 et 3 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1, 2 et 3 ans

2.2 Bilan passif

2.2.1 Valeur de Patrimoine Intégré

La valeur de patrimoine intégré est de : 1 890 €

2.2.2 Subvention d'investissement

Subvention brute : 14 220 €

Quote-part Virée au Résultat au 31/12/2008 : 10 363.67 €

CERTIFIÉS RÉGULIERS ET SINCÈRES
 Cabinet de Jean BONNET
 Commissaire aux Comptes
 Jean BONNET

Informations relatives au compte de résultat

2.3 Ventilation du chiffre d'affaires et des aides

	Chiffre d'affaires	
Prestations de Services	19 170 €	
Vente Boutique	0 €	
Subventions d'exploitation	234 513 €	
Adhésions	9 331 €	
Aides REGION Emplois Associatifs	38 733 €	
Aides REGION Emplois Jeunes	7 275 €	
Aides DEPARTEMENT Emplois Assoc.	7 841 €	
Aides ETAT Emplois Jeunes	24 865 €	
Remboursement I.J.	2 €	
Total	341 730 €	EUR

2.4 Ventilation de l'effectif au 31/12/2008

	Personnel salarié
Directrice	1
Employés	9
Total	10

Effectif moyen 2008 : 10

**Centre Permanent d'Initiatives
Pour l'Environnement des Pays Creusois**

**16, Rue Alexandre Guillon
23000 GUERET**

***RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
Ce rapport comporte 3 pages

**CABINET JEAN BONNET
CJB AUDIT**

3, Allée Van Dyck 87000 LIMOGES - TEL. : 05.55.43.16.70 - FAX : 05.55.43.28.60

ASSOCIATION C.P.I.E. DES PAYS CREUSOIS
Rapport spécial du commissaire aux comptes
Sur les conventions réglementées

Association Centre Permanent d'initiatives pour l'environnement
C.P.I.E. des Pays Creusois

Siège social : 16, Rue Alexandre Guillon – 23000 GUERET

Rapport spécial du commissaire aux comptes
Sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 Décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.612-5 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

I - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

II – CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS
ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE.

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

21 – ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

Votre association a acheté, au cours de l'exercice 2008, des matériels informatiques pour un montant de 978,62 €uros à un de vos administrateurs, Monsieur Michel JEANDON.

22 – CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE

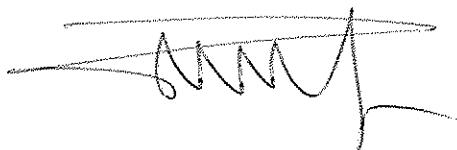
Ce même administrateur, Monsieur Michel JEANDON vous a fourni la maintenance informatique.

Le montant facturé au titre de l'exercice est de 1 101,70 €uros.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Limoges, le 16 Juin 2009

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jean BONNET – CJB AUDIT



Jean BONNET